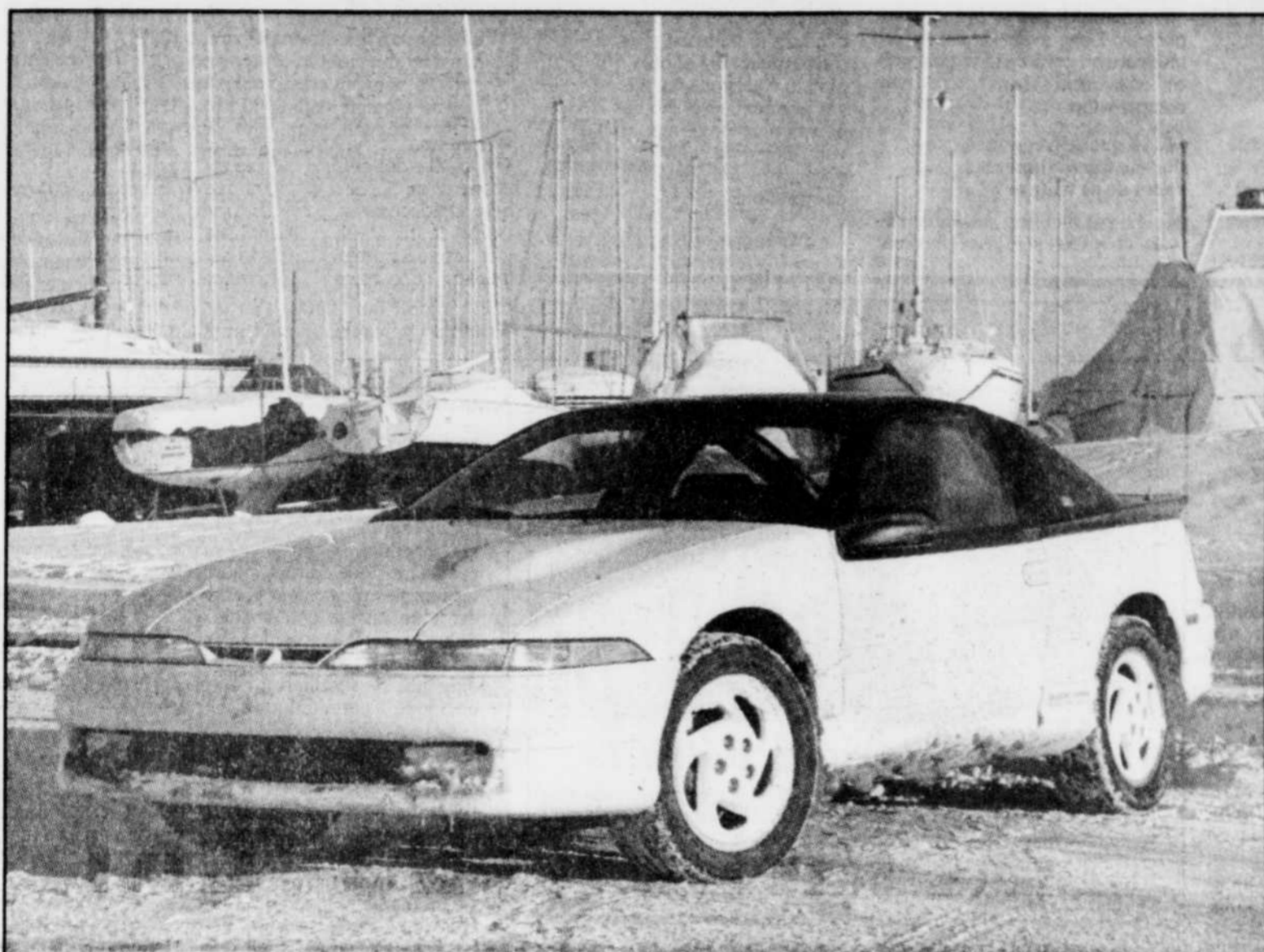


Nouveau produit Chrysler/Mitsubishi La Talon n'a rien à voir avec Achille

Eagle Talon, Chrysler Laser ou Mitsubishi Eclipse, voilà trois variantes du même modèle conçu conjointement par Chrysler et Mitsubishi.



C.



Photos: Le Soleil, Patrick Laroche

Jumelle de la nouvelle Chrysler Laser, seule l'Eagle Talon offre la traction permanente aux quatre roues dans sa version turbocompressée de 195 chevaux!

ponible. On les retrouve sous les appellations RS DOHC et RS DOHC turbo de 16 800 \$ à 19 600 \$ environ.

Pourquoi l'appellation Talon qui n'est pas particulièrement évocatrice dans la langue de Molière? Talon signifie, dans l'autre langue, griffes, serres. Ce sont les griffes de l'aigle, cette tête d'aigle que l'on retrouve en signature sur les véhicules de la division Eagle. Rien à voir avec le farceur Achille des bandes dessinées et il est peu probable que le véhicule s'avère être le talon d'Achille de Chrysler car ces modèles impressionnent déjà les concurrents Dodge Daytona, Ford Probe et Mustang, Chevrolet Camaro et Pontiac Firebird dans le marché des coupés sportifs de taille compacte de type deux plus deux. Trois concurrents japonais pourraient également souffrir de cette arrivée, soit les Nissan 240SX, Mazda MX-6 et la Celica GT pour les versions de base: il faut déboursier 9000 \$ de plus pour la Celica turbo quatre roues motrices équivalente à la version TSi TRM.

Les concessionnaires Jeep/Eagle ne devraient éprouver aucune difficulté à écouler les 3000 Talon que Chrysler Canada leur confiera pour l'année-modèle 1990, un marché qui pourrait facilement en absorber deux fois plus, ce qui permettra à ce réseau, pour une fois, d'avoir un véhicule en forte demande!

Autre texte et photos en page 3

par **ROBERT FLEURY**
LE SOLEIL

Mitsubishi et Chrysler ont conçu et mis en production la Talon en trois ans seulement, Chrysler s'occupant du design et de son aménagement, Mitsubishi de sa mécanique. Puis les deux fabricants se sont associés pour créer une nouvelle usine, Diamond-Star Motors à Normal en Illinois, où se fabriquent les Talon, Laser et Eclipse. Ces derniers ne se vendent pas au Canada car Mitsubishi ne dispose pas d'un réseau de vente distinct de Chrysler.

Diamond Star, c'est le diamant de Mitsubishi (son logo en forme de diamant) et

l'étoile de Chrysler, une usine à la fine pointe de la technologie, très robotisée.

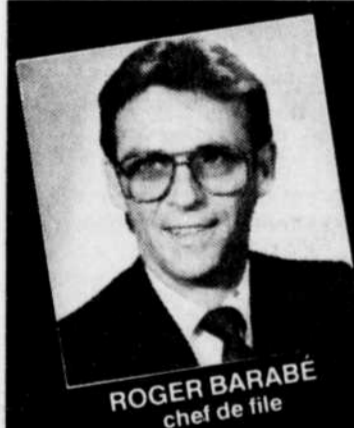
Les résultats sont pour le moins... fumants! En version turbocompressée et quatre roues motrices, la Talon TSi TRM (lire notre essai) développe 195 chevaux, soit la meilleure performance dans les coupés sportifs de type 2 plus 2 de moins de 25 000 \$. Ce modèle aurait remporté les trois premières places lors des 24 heures de Mosport le 13 août dernier. Mais il faut déboursier environ 23 000 \$ pour une telle version.

Au Canada, Chrysler distribue trois modèles de Talon par sa division Jeep/Eagle, (anciennement Renault/AMC), soit une ver-

sion de base à moteur 2L et double arbre à cames, 16 soupapes et injection multipoint développant 135 chevaux, et deux versions turbocompressées, l'une à traction-avant, le modèle TSi et l'autre à traction permanente aux quatre roues avec visco-coupleurs, la TSi TRM. Leur coût varie de 17 000 \$ à 20 000 \$.

Chrysler offre également plusieurs versions du même véhicule sous l'appellation familière Laser dans sa division Plymouth, d'une part deux versions à motorisation réduite de seulement 87 cv (1.8L et simple arbre à cames) aux environs de 15 000 \$, et deux versions équivalentes aux Talon sauf que la traction permanente n'y est pas dis-

Conception: section graphisme, Le Soleil



ROGER BARABÉ
chef de file

C'est pourquoi!

*Montcalm Automobiles (inc.)
c'est toujours la meilleure place...*

**REMBOURSEMENT
DE LA COMPAGNIE FORD**

750\$* ou

sur TOUTES nos
TOPAZ 1990 en stock

**** TAUX DE CRÉDIT**

6.9%*
24 mois
7.9% 36 mois
8.9% 48 mois

sur TOUTES nos
TOPAZ 1990 en stock

**** TAUX DE CRÉDIT**

9.9%*
24 mois
10.9% 36 mois
11.9% 48 mois

RANGER et BRONCO II
1989 et 1990 en stock

** Sujet à l'acceptation du service de crédit

* LIVRAISON AVANT LE
31 DÉCEMBRE 89

Montcalm Automobiles (inc.)

"VOTRE GARAGE DE CONFIANCE"

VENTE-LOCATION 901, 1re Avenue, Limoilou, Québec — 529-2131



Le Courrier de l'auto/Collaboration CAA-Québec / Le Soleil



Q. Il y a longtemps que je me demande ce que signifient exactement les commandes de régulateur de vitesse (cruise control). Je sais comment l'utiliser mais j'aimerais tirer la chose au clair.

R. La plupart des véhicules possèdent les mêmes contrôles. Si vous désirez programmer une vitesse choisie, appuyez sur « set accel ». Une fois la vitesse atteinte et que vous voulez l'augmenter, vous pouvez utiliser l'accélérateur et vous appuyez de nouveau sur ce bouton. On peut également accélérer en appuyant sur ce bouton. « Set/accel » signifie donc « AJUSTER — ACCELERER ». Ensuite, vous aurez normalement le bouton « COAST ». Ce dernier sert à ralentir le véhicule graduellement. Lorsque la vitesse désirée est atteinte, relâchez-le et votre véhicule roulera à cette vitesse inférieure. Il peut aussi y avoir « RESUME » (reprise). Normalement, en appuyant sur la pédale de freins, le régulateur s'arrête et le véhicule ralentit graduellement. En appuyant sur « RESUME », il se ré-enclenche et retournera à la vitesse préalablement choisie. Le régulateur de vitesse vous per-

met d'économiser une quantité d'essence appréciable en maintenant une vitesse constante.

Q. Lors de l'achat de mon véhicule neuf j'ai lu un document indiquant l'entretien à effectuer. On y mentionne un changement d'huile aux trois mois ou 6000 km, six mois ou 12 000 km, etc. Lorsque j'ai atteint six mois d'usage, je n'avais que 7800 km. Doit-on prendre le premier terme qui est atteint ou faire effectuer le changement d'huile seulement lorsque les 12 000 km sont atteints ?

R. Généralement on doit faire effectuer le changement d'huile au premier des deux termes atteints. De plus, au Québec, à cause des conditions climatiques et du fait que nous parcourons souvent de courtes distances, nous suggérons de faire les changements d'huile à tous les trois mois ou 5000 km.

Q. Je crois qu'il existe un appareil pour mesurer l'antigel. Est-ce exact ? Si oui, que mesure-t-il ?

R. Effectivement cet appareil existe et il sert à mesurer la densité de l'antigel ce qui permet de connaître la capacité de résistance de l'antigel au froid et à l'ébullition. Rappelons ici que le meilleur mélange est celui qui contient 50 % d'antigel et 50 % d'eau.

Q. Peut-on se servir de la compression du moteur pour ralentir en descendant une côte ?

R. La compression devrait vous aider à conserver votre vitesse, une fois que vous avez freiné au début de la côte, plutôt qu'à vous ralentir. En fait la compression est utile en descendant une côte pour maintenir une vitesse sécuritaire. Nous vous rappelons que la compression n'est pas destinée à ralentir rapidement un véhicule, sauf de très rares exceptions, en raison du stress que cette technique engendre sur le groupe propulseur. Donc avant de descendre une côte on perd de la vitesse puis on la maintient avec la compression.

Q. À quelle fréquence doit-on faire aligner les roues de sa voiture ?

R. Le parallélisme des roues devrait être exécuté deux fois par

année ou lorsque le besoin s'en fait sentir. Au printemps ce travail s'avère particulièrement important après la période de dégel où l'on a dû rouler dans une multitude de trous. À l'automne, après la pose des pneus d'hiver, on peut recommencer l'opération. Si on ne s'en tient qu'à une fois par année, c'est au printemps qu'il est conseillé de le faire.

Q. Le conseil de la semaine

Pour éviter la condensation durant la saison froide, il serait sage de garder le réservoir d'essence le plus plein possible afin de réduire les risques de condensation, laquelle peut occasionner le gel des conduits d'essence et causer plusieurs ennuis. De plus, si vous vous retrouvez immobilisé, le moteur pourra plus longtemps vous fournir la chaleur nécessaire dans ce genre de situation.

© CAA-Québec 1989

En Bref

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

■ Véhicules au propane

Le ministère ontarien de la Consommation met en garde les propriétaires de véhicules propulsés au propane d'un danger possible résultant d'installations défectives. Un taxi a en effet été détruit, et son chauffeur grièvement brûlé, à cause d'une explosion qui s'est produite au moment où l'on effectuait le plein du réservoir. Ce sont les véhicules qui ont un orifice de remplissage sur le côté qui présenteraient ces anomalies étant donné que le boîtier qui entoure la soupape de remplissage serait en plastique au lieu d'être en métal et par conséquent plus fragile. Or le gouvernement ontarien a constaté que beaucoup de véhicules présentaient ces anomalies, en Ontario du moins. On demande de faire effectuer une vérification auprès d'un spécialiste.

■ Usine de moteurs

Toyota Motor Manufacturing, des États-Unis, vient de commencer la construction de moteurs à quatre cylindres à son usine de Georgetown, au Kentucky, pour les Corolla et Camry vendues en Amérique du Nord. Un deuxième quart de travail sera ajouté le printemps prochain. On construira, outre 300 000 moteurs par année, des trains de roulement et diverses composantes mécaniques dans le but d'augmenter considérablement le contenu en pièces d'origine nord-américaine sur ces véhicules assemblés au Canada et aux États-Unis. Toyota emploie déjà 3000 travailleurs pour produire ses 200 000 Camry annuellement. Qui plus est, Toyota réexportera 40 000 véhicules à conduite à droite ainsi que 100 000 moteurs en direction du Japon d'ici deux ans. Toujours en Amérique, mais du Sud cette fois, Toyota négocie actuellement avec Renault pour produire conjointement un véhicule à quatre roues motrices en Colombie. Sofasa Colombia, une filiale de la Régie Renault, emploie 1900 personnes et dispose d'une capacité de production de 80 000 véhicules par an mais n'en a produit que 15 693 l'an dernier. Toyota croit pouvoir vendre 65 000 véhicules par an en Colombie.

■ La musique adoucit les moeurs

La musique provenant du système radio d'un véhicule ne dérangerait pas vraiment les conducteurs si l'on en croit une étude effectuée par Marilyn Turner, une psychologue de l'université Wichita State à partir de tests effectués sur simulateurs. Les réactions les plus vives se produiraient au moment où il n'y a pas de musique du tout, pour les hommes en particulier, alors que les femmes réagiraient plus rapidement lorsque le volume sonore est à un niveau confortable. Selon la psychologue, le fait que les conducteurs des deux sexes baissent le volume lorsqu'ils cherchent une adresse de rue, par exemple, ne signifierait rien en particulier, sinon que la conduite en mode « automatique » est terminée.

■ Le méthane, pas pour demain

Même si quelques Chevrolet Corsica ou Lumina se promènent avec un plein de méthane à quelque part sur la côte Ouest californienne, son utilisation étendue n'est pas pour demain car il y a encore beaucoup de problèmes à résoudre. Le méthane, un sous-produit de la décomposition de la biomasse (résidus forestiers, lisiers de porc, extraits de charbon, etc.), s'il est écologiquement souhaitable, pollue tout autant que l'essence en laissant davantage de gaz de formaldéhyde et de gaz non brûlés dans l'atmosphère même s'ils dégagent moins d'oxydes d'azote. De plus, il faut un volume deux fois plus grand de méthane que d'essence pour produire la même énergie (en fait le méthane est 7 % plus performant), ce qui signifie des réservoirs plus grands ou une autonomie réduite. Qui plus est, inodore et incolore, il brûle sans qu'on s'en aperçoive, ce qui peut occasionner des risques pour la sécurité. Il faut ajouter au moins 15 % d'essence dans le réservoir pour en obtenir des qualités de combustion facilitant les démarrages, par exemple, le méthane n'étant pas particulièrement explosif par temps froid. De plus le méthane se vend plus cher que l'essence pour le moment et il n'y a pas de réseau de distribution. Quant au système d'alimentation du véhicule, il s'accommode plus ou moins bien du produit. Ces difficultés ne découragent pas les ingénieurs de General Motors qui continuent leurs travaux de recherche dans le but de trouver des substituts éventuels au pétrole.

■ Toute une Jag !

Jaguar lançait la semaine dernière l'une des automobiles les plus rapides au monde avec sa XJ220, un modèle dérivé de ses véhicules de compétition. Présenté au Salon de Birmingham l'an dernier, on ne croyait pas qu'il serait produit, faute de liquidités de la part de la firme britannique. Mais la récente mainmise de Ford aurait permis un dénouement heureux. La XJ220 peut atteindre plus de 300 km/h et doit concurrencer les Porsche 959 et Ferrari F40. Elle ne sera toutefois produite qu'à quelques unités au coût de près de... 700 000 \$.

■ Minifourgonnettes plus sécuritaires

La popularité grandissante des minifourgonnettes pourrait amener le département des Transports des États-Unis à exiger des normes de sécurité similaires à celles des automobiles. Elles se soustraient à ces normes actuellement, étant considérées comme des camionnettes. Or elles servent essentiellement au transport des passagers. L'Association pour la protection des automobilistes (APA) et l'Association canadienne des automobilistes (CAA) réclament déjà depuis plusieurs années qu'elles satisfassent les mêmes normes que les voitures particulières : en effet, elles n'ont pas à offrir la même protection en cas d'accident latéral ou de renversement, pas plus qu'elles ne doivent être équipées de ceintures à trois points d'attache. Or l'Administration américaine pour la sécurité routière considère que de plus en plus de fabricants adoptent volontairement les mêmes normes de sécurité pour leurs minifourgonnettes.

■ Citroën « voiture de l'année »

PARIS (AFP) — Le trophée de la « voiture de l'année » dans le monde, le plus prestigieux pouvant être attribué à un constructeur automobile, a été décerné pour 1990 à la Citroën XM, a annoncé le journal sportif français l'Équipe, initiateur de ce prix en compagnie de six autres publications européennes. Cette victoire de la Citroën XM, avec 390 points, a été acquise avec un écart assez spectaculaire de 175 points sur sa suivante, le coupé Mercedes-Benz SL, qui a obtenu 215 points. Viennent ensuite la Ford Fiesta (214 points), la Honda Accord (154 points), la Mazda 323 (136 points), l'Audi V8 (94 points) et la Daihatsu Applause (56 points). En bas de l'échelle, la Hyundai Sonata et la Skoda Favorit n'ont recueilli que 2 points chacune. En sélectionnant la XM, le jury a voulu récompenser une « technologie du futur » et saluer la suspension « hydractive » qui équipe la plupart de ses versions.

Entre nous Automobilistes

■ Réseau routier

Dans la dernière édition de la revue Touring, le vice-président exécutif Jean-Claude Dufresne constate le piètre état du réseau routier québécois et affirme que le Conseil du Trésor ne rend pas justice aux automobilistes en puisant 2,5 milliards \$ en taxes de toutes sortes pour n'allouer que 1,7 milliard \$ au ministère des Transports dans son budget total. Or, constate-t-il dans son billet éditorial, les routes se détériorent constamment et il faut augmenter immédiatement les budgets, ne serait-ce que pour éviter une dégradation accrue comme le concluait le rapport du comité Middlemiss. Le tiers du réseau routier doit être reconstruit, et cela sans parler des ponts, tunnels, échangeurs, viaducs et autres structures qui nécessitent des réparations occasionnelles par le vieillissement, le climat, l'utilisation d'abrasifs, l'action du gel et du dégel et la circulation de poids lourds. « La déréglementation des transports publics est venue à son tour aggraver la situation », constate-t-il. « Le trafic lourd est un des principaux facteurs de dégradation des routes », ajoute M. Dufresne. Avec une charge permise maximale, le passage d'un camion ou d'un tracteur avec semi-remorque serait l'équivalent de la circulation de 25 900 à 82 100 voitures sur notre réseau routier, de rappeler le porte-parole de la CAA-Québec en citant les chiffres même du ministère des Transports. « Il faudrait un contrôle beaucoup plus sévère de cette circulation lourde », conclut-il, demandant au ministre des Transports de revendiquer la juste part qui lui revient auprès du Conseil du Trésor. Dans le même numéro de Touring, on trouve un bon compte rendu sur ce qu'il faut prévoir lorsque l'on se rend en Floride avec sa voiture, qu'il s'agisse d'assurance, de pneus, de virage à droite aux feux rouges... ainsi qu'une bonne revue des faits saillants de la dernière décennie automobile et les thèmes qui l'ont caractérisée. La revue est disponible quatre fois l'an au CAA-Québec et dans certains kiosques. À défaut de la recevoir comme membre du CAA, on peut s'abonner (10 \$).

■ Feux de jour et plus !

Plusieurs lecteurs ont communiqué avec LE SOLEIL pour faire part de leurs commentaires sur le reportage du 27 novembre concernant les feux de jour. C'est ainsi qu'un citoyen de Sainte-Foy se réjouit d'une telle utilisation et ajoute que des pays comme le Luxembourg et la Belgique ont adopté une mesure obligeant l'installation d'un feu rouge très brillant à l'arrière : ce feu s'allume par un commutateur dans les cas de brouillard et il est plus brillant encore que les feux de freinage. Il croit qu'on devrait utiliser un système similaire dans les cas de brouillard et dans les tempêtes de neige. Un citoyen de Beauport croit que les rétroviseurs devraient également être repensés pour éliminer les angles morts, un peu comme les miroirs convexes que l'on trouve déjà sur les rétroviseurs à grande surface des camionnettes. Un autre citoyen de Sainte-Foy considère enfin qu'au lieu de s'attarder à de telles législations qui augmentent le coût des véhicules, on devrait plutôt consacrer nos énergies à améliorer la qualité du réseau routier et à faire respecter le code de la route, ce qui serait plus sécuritaire. Il déplore particulièrement l'attitude insouciance des utilisateurs du téléphone cellulaire à bord de leur véhicule qui deviennent souvent de véritables dangers publics en négligeant de se ranger sur l'accotement pour poursuivre leur conversation au mépris des règlements de la circulation.

Merci de vos commentaires, et continuez à nous écrire !



Détecteurs de radar détruits

Un officier du détachement de London de la Police provinciale de l'Ontario examine l'état d'un lot de 500 détecteurs de radar écrasés à l'aide d'un véhicule poids lourd. Les appareils jugés illégaux ont été confisqués chez des automobilistes au cours des trois derniers mois.

Un Munichois connaît tout un succès en louant des « Trabi »

MUNICH (AFP) — Un loueur de voitures de Munich (sud de la RFA) a trouvé le « créneau porteur » de l'année en proposant des Trabant de fabrication est-allemande dans son catalogue : succès publicitaire et financier immédiats.

La firme Wolfgang Koerner a acheté quatre Trabant, des « Trabi » comme on les appelle en Allemagne, à des Allemands de l'Est qui se sont réfugiés en RFA. Coût de l'investissement initial : entre 400 et 1000 DM (235 à 580 \$) par Trabi.

« Depuis plus d'un mois », a déclaré à l'AFP M. Wolfgang Heuser, l'associé de M. Koerner, « le téléphone ne cesse de sonner pour louer une Trabi, à raison de 25 DM (14 \$) par jour, kilométrage illimité, pétarades du moteur deux-temps et gaz d'échappement bleuâtres compris ».

« Les intéressés étaient d'abord des gens de Munich puis de la ré-

gion et maintenant, des ordres arrivent par télex de toutes les parties de la RFA », selon M. Heuser. « Il y a parmi eux des 'fanas' d'automobiles mais parfois ce sont des employés qui offrent à leur patron un tour en Trabi pour son anniversaire. J'ai même vu des jeunes mariés se rendre à l'église en Trabi », a-t-il ajouté.

« La Trabi se loue mieux que la Ferrari (800 DM - 470 \$ par jour) mais je crois qu'il y a un phénomène de mode qui ne va pas durer et nous n'allons pas agrandir notre parc de Trabi », a précisé M. Heuser.

Le très sérieux hebdomadaire de Hambourg Die Zeit a récemment déclaré la Trabi « voiture de l'année ».

Societa Maserati et Fiat produiront plus de deux millions de voitures

TURIN (AP) — Le constructeur automobile italien Fiat va prendre une importante participation dans le capital du constructeur de voitures de luxe, Officine Maserati, et va créer une société baptisée Societa Maserati dont il détient 49 % du capital, a-t-on annoncé, récemment.

Les 51 % restants seront contrôlés par De Tomaso Industries, la compagnie américaine qui est propriétaire de Maserati. En même temps Fiat va prendre le contrôle de 51 % d'Innocenti Milano, une filiale de Maserati qui produit des petites voitures.

La nouvelle société Societa Maserati va fabriquer et distribuer les voitures Maserati à travers le réseau existant. En outre, cette société produira 30 000 Panda par an pour le compte de Fiat Auto, qui souffre d'une insuffisance de ses capacités de production, et ce à partir de 1990.

Cette acquisition donne à Fiat une capacité annuelle de production supérieure à deux millions de voitures par an. L'année dernière, Officine Maserati et Innocenti avaient produit 16 000 véhicules.

La qualité Mazda, tout à votre avantage



MAZDA MX-6

DX à partir de
16 990 \$
transport et prép. en sus

GARDER VOTRE MAZDA EN FORME, C'EST NOTRE AFFAIRE.

Département
des pièces
ouvert jusqu'à
21 h du lundi
au vendredi

Chatel
AUTOMOBILES LTÉE



1350, BOUVIER, QUÉBEC 628-6336

Essai de la Talon TSi

Les 4 roues motrices assurent des performances étonnantes

Il est heureux que la Talon TSi offre la traction aux quatre roues car, avec ses 195 cv, il n'est pas certain que sa traction avant la tienne bien sur la route lors de fortes accélérations.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Même si nous n'avons pu l'essayer en version de base, la Eagle Talon TSi toutes roues motrices se révèle d'une puissance et d'une vivacité étonnantes pour une si petite cylindrée. Prenez un moteur de deux litres à injection multipoint, ajoutez-lui un deuxième arbre à cames, donc 16 soupapes et vous obtiendrez 135 chevaux comme la Talon de base ou la Laser DOHC. Équipez le tout d'un turbocompresseur avec échangeur de chaleur, et pour tenir le véhicule sur la route, de deux visco-coupleurs pour que la traction se transfère instantanément à l'essieu ou aux roues offrant la meilleure adhérence, et vous obtenez notre véhicule d'essai.

Utilisant les gaz d'échappement, le turbocompresseur entre en action rapidement, presque sans délai, sans à-coup brusque : les accélérations sont vigoureuses, bien senties, les changements de rapports se font aisément sauf en deuxième alors qu'il faut accorder un délai, le rapport entre la première et la deuxième manquant de synchronisation.

La traction aux quatre roues a été particulièrement appréciée lors de nos essais sur routes enneigées et glacées bien que les pneus de performance, toutes saisons, auraient gagné à être de véritables pneus d'hiver plus adhérents à la chaussée, compte tenu surtout des performances du turbocompresseur qui fait patiner les roues en fortes accélérations.

Si le véhicule accélère avec brio, sa capacité de freinage laisse

trop basse et les genoux s'enfonçant dans le dossier du siège avant.

L'habitacle est conçu pour les fumeurs : deux cendriers sur la console avant, un pour le conduc-

teur, l'autre pour le passager ! Cette console à hauteur du coude dissimule une petite cavité de rangement, la seule à l'exception du coffre à gants. On ne trouve guère plus d'espace dans le coffre arrière, étroit et de faible dimension, comme le pneu de secours : heureusement les dossiers des sièges arrière se rabattent pour agrandir cette surface. Le poste de radio est inutilement compliqué, difficile à utiliser en conduisant. Les feux de jour, à intensité réduite, s'allument en mettant le moteur en marche. Les feux de route et de croisement sont dissimulés par des cache-phares.

Les sièges adoptent facilement une bonne position de conduite mais se révèlent un peu inconfortables à la longue. La direction est souple, malleable.

D'allure jeune, très aérodynamique avec un coefficient de 0,33, la Talon plait incontestablement et se révèle très homogène dans sa conception.

Opinions

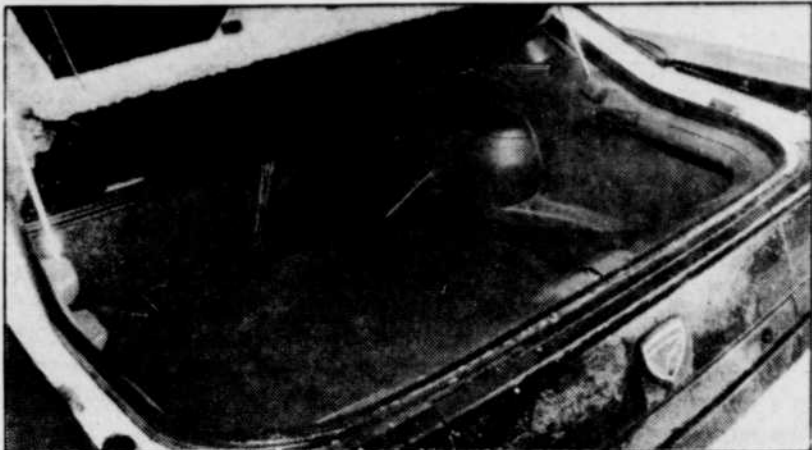
On ne dispose pas encore d'informations sur la fiabilité de ce modèle qui vient tout juste d'arriver sur le marché. L'assemblage semble impeccable, de bonne facture. Les produits Mitsubishi disposent d'une réputation de fiabilité mécanique supérieure à la moyenne en général alors que ceux de Chrysler offrent généralement un assez bon rapport qualité/prix. Leur valeur de revente est toutefois inférieure à la moyenne à l'exception de quelques modèles comme la Voyager.

La garantie Chrysler est d'un an/20 000 km, de sept ans/115 000

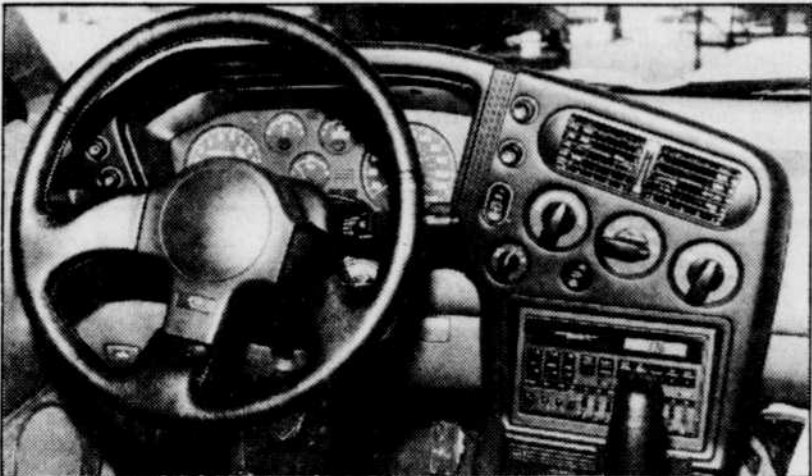
km pour le groupe propulseur, mais il faut déboursier 100 \$ de franchise pour les réparations effectuées après la période initiale

de garantie. Nous ne sommes pas convaincus qu'une garantie supplémentaire soit nécessaire pour les Laser ou Talon.

vaut mieux être acrobate. Il faut s'y faufiler et s'y contorsionner par la suite, la vitre arrière étant



Le pneu de secours accapare le fond du coffre trop étroit et insuffisamment profond pour loger convenablement des bagages.



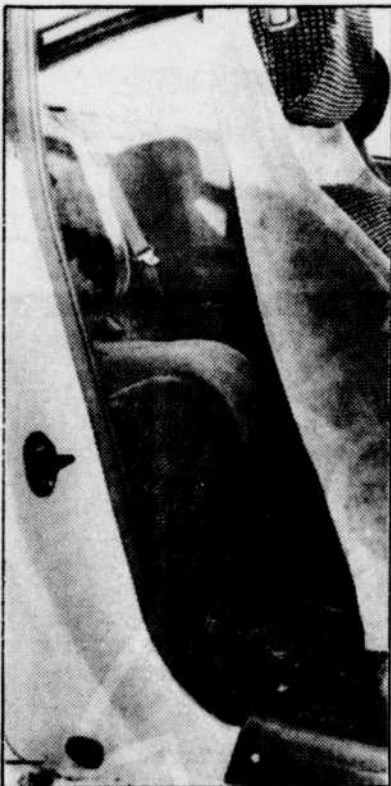
Le tableau de bord est original, de lecture facile, et les commandes sont à la portée de la main. Le levier de vitesse se manoeuvre aisément mais la synchronisation se fait difficilement entre la première et la deuxième vitesse.

FICHE TECHNIQUE

EAGLE TALON 1990

Modèle essayé Talon Tsi (turbo) TRM (toutes roues motorisées)	Direction À crémaillère assistée
Modèle disponibles 2L et TSi turbo à traction-avant TSi TRM à quatre roues motrices	Freins Assistés, à disques ventilés aux 4 roues
Prix / Catégorie 23 195\$ sportive 2+2	Poids 1235 à 1420 kg selon les versions
Moteur / alimentation 4 cyl. de 2L à double arbre à cames, 16 soupapes, injection multipoint, turbocompresseur, 195 cv	Consommation 8,7 à 12,2 L / 100 km 12,5L en cours d'essai
Mode de traction Permanente aux quatre roues avec visco-coupleur	Pneus Goodyear Eagle GT+4 P205 / 55 VR 16
Boîte de vitesse Manuelle à 5 rapports	Garantie 1 an / 20 000 km totale 7 ans / 115 000 km groupe propulseur, 100\$ de franchise

Le meilleur...	...et le pire
Vivacité et puissance du turbo, adhérence des 4 roues motrices, insonorisation, originalité du tableau de bord	Consommation excessive, accès difficile et inconfort des sièges arrière, coffre minuscule



L'accès au siège arrière est pénible même en rabattant le dossier avant et l'espace est insuffisant pour un adulte.

toutefois à désirer car les freins manquaient de puissance sur notre véhicule d'essai et les pneus d'adhérence. Le véhicule accepterait facilement l'anti-blocage s'il était offert.

La suspension indépendante aux quatre roues contribue à maintenir le véhicule sur sa trajectoire et lui offre un comportement sportif adéquat à haute vitesse ou dans les courbes.

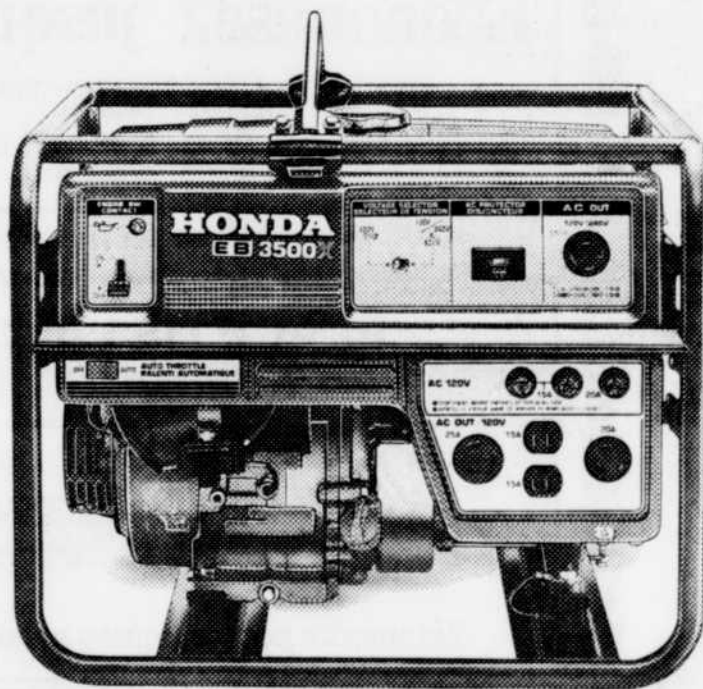
L'insonorisation de l'habitacle est particulièrement réussie. Il faut franchir le cap des 140 ou 150 km/h pour entendre quelques chuintements occasionnés par le vent. Tout au plus déplorera-t-on quelques craquements persistants dans le tableau de bord, quelle que soit la vitesse.

De même le moteur est-il étonnamment silencieux, même lorsque le turbocompresseur entre en action : il faut atteindre de hautes révolutions pour l'entendre gronder. La zone rouge ne s'atteint qu'à 7000 tours : or, sur piste d'essais, on franchit allègrement les 210 km/h à 6000 tours, le moteur étant alors au maximum de sa puissance.

Son design intérieur est apparu pour le moins original, du moins pour le tableau de bord incliné, aux commandes simples et dont les cadrans sont de lecture facile. Le groupe chauffage/climatization s'est révélé puissant et efficace, modulable à souhait. Les ceintures avant sont trop reculées pour pouvoir être saisies facilement : de plus, leur bande manque de rigidité, ce qui la fait coincer facilement dans la boucle.

L'accès aux portières est assez facile à l'avant pour une sportive. Pour prendre place à l'arrière, il

VOICI LA SOURCE D'ÉLECTRICITÉ FIABLE AU QUÉBEC.



Les pannes d'électricité intempestives sont un problème que vous n'êtes pas obligé de subir. À la maison comme dans votre entreprise, avec une génératrice Honda qui démarre à tout coup, vous maîtriserez votre alimentation en électricité. Il y a un vaste choix de génératrices Honda, à partir de 399 \$ seulement. Venez nous voir pour définir le modèle qui correspond le mieux à vos besoins et à votre budget. Appelez le 1-800-263-2866 pour connaître le nom du marchand le plus près. Pour vous, il ne sera jamais plus question de manquer d'électricité.

HONDA
Produits
Mécaniques

CTCUQ: 60 % des usagers utilisent le laissez-passer

La clientèle de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) utilise plus le laissez-passer que le billet ou les espèces. En effet 60,3 % des passagers se prévalent du laissez-passer, 19,3 % se servent de billets, 9,6 % paient en espèces et 10,8 % bénéficient de la gratuité.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est l'information fournie la semaine dernière par le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, qui a fait adopter un budget de 83,8 millions \$ pour 1990 par le conseil de la CUQ. Le budget de 1989 était de 78,9 millions \$.

LE SOLEIL a déjà publié les hausses de tarification décrétées pour 1990. Il s'agit d'une hausse moyenne des tarifs de 5,4 %.

Voici maintenant le tarif que

les passagers devront payer à partir du 1er janvier 1990 par rapport à cette année: un laissez-passer d'adultes passe de 35 \$ à 37 \$; celui pour les élèves de 19 à 21 ans passe de 22 \$ à 23,50 \$ et celui des élèves de 18 ans et moins sera de 20 \$ au lieu de 18,50 \$. Le billet passe de 1,15 \$ à 1,20 \$ pour les adultes et les élèves de 19 à 21 ans et de 0,65 \$ à 0,70 \$ pour les élèves de 18 ans et moins. Pour les adultes et les élèves de 19 à 21 ans qui paient en espèces, le prix passe de 1,35 \$ à 1,40 \$ tandis que les élèves de 18 ans et moins paieront 0,80 \$ au lieu de 0,75 \$.

MINÉRAUX NORANDA INC. GROUPE DES MINES DE L'EST



M. Michel Lefebvre

Minéraux Noranda Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Michel Lefebvre au poste de vice-président — secteur minier du groupe des mines de l'est. M. Lefebvre est responsable des mines Silidor, Matagami et Gaspé ainsi que de projets miniers situés dans l'est du Canada. Employé de Noranda depuis 1963, M. Lefebvre était auparavant vice-président responsable de la Division Horne située à Rouyn-Noranda (Québec). Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Lefebvre travaillera à Montréal. Minéraux Noranda Inc. est une division de Noranda Inc. Elle est responsable des activités minières et métallurgiques de Noranda. Le groupe des mines de l'est comprend la mine Brunswick et la division Brunswick Smelting and Fertilizer, la mine Heath Steele, la mine Silidor, la division Matagami et la division Gaspé.



M. Richard Faucher

Minéraux Noranda Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Richard Faucher au poste de vice-président — fonderies du groupe des mines de l'est. M. Faucher est responsable de l'exploitation de la Division Brunswick Smelting and Fertilizer. Il offre également des conseils quant à l'exploitation de la fonderie de cuivre de Mines Gaspé. M. Faucher s'est joint à Noranda en 1971 et il était auparavant directeur de la Division Mines Gaspé. Il sera également nommé au poste de vice-président — fonderie de la Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited. Minéraux Noranda Inc. est une division de Noranda Inc. Elle est responsable des activités minières et métallurgiques de Noranda. Le groupe des mines de l'est comprend la mine Brunswick et la division Brunswick Smelting and Fertilizer, la mine Heath Steele, la mine Silidor, la division Matagami et la division Gaspé.

Baie-Saint-Paul

Les taxes d'aqueduc et d'égout font un bond

Même si l'impôt foncier est à la baisse, les contribuables de la ville de Baie-Saint-Paul verront quand même leur compte de taxes augmenter puisqu'il a fallu majorer considérablement le tarif pour l'égout afin de payer l'aménagement et l'entretien du système d'assainissement des eaux usées.

par DENIS GAUTHIER
(collaboration spéciale)

« Pour un contribuable moyen dont l'évaluation se situe autour de 55 000 \$ la hausse sera de 150 \$ », indique la mairesse, Mme Jacynthe B. Simard. Le budget est passé de 2 100 000 \$ à 2 600 000 \$.

La taxe foncière baisse de 0,08 \$ pour se situer à 1,35 \$ du 100 \$ d'évaluation. Les tarifs pour l'aqueduc et l'égout font toutefois un bond de 188 \$ à 385 \$. Pour ce qui est des autres taxes, elles demeurent au même niveau.

La ville de Baie-Saint-Paul vient de terminer l'aménagement d'un système d'assainissement de ses eaux usées. Ses deux voisins, la municipalité Paroisse et Rivière-du-Gouffre sont également branchés au réseau qui se termine par des bassins d'aération. Elles ont donc également leur quote-part à payer.

À la ville de Baie-Saint-Paul, le dossier de l'abolition du corps de police divise encore profondément les membres du conseil. Lors de l'élection de 1985, la mairesse, Mme Jacynthe B. Simard, s'est retrouvée avec six conseillers qui différaient totalement d'avis sur ce sujet. L'affaire a fait couler beaucoup d'encre et les deux parties se sont même retrouvées devant les tribunaux. Même si on entend moins parler, le sujet constitue toujours une source de litige.

L'adoption du dernier budget n'a pas fait exception à la règle et il a permis encore une fois de faire ressortir sur la place publique les divergences des deux groupes. En effet, il prévoit des crédits pour l'embauche de trois constables spéciaux de mai à octobre, une expérience que l'on a tenté avec deux policiers au cours de la dernière année et qui est vue positivement par une majorité de conseillers.



La mairesse de Baie-Saint-Paul, Jacynthe B. Simard

Mme Simard a réussi à se rallier un des membres du groupe, M. Daniel Guay. Il a ressorti un pamphlet datant de la campagne électorale pour rappeler à ses confrères de l'époque qu'ils s'étaient engagés à tenir un référen-

sum sur la question. Le conseiller André Fortin lui a rétorqué qu'on avait pris le soin d'inscrire que l'on consulterait la population une fois que la réponse du Solliciteur général serait connue concernant l'abolition de ces postes. Or, on l'attend toujours.

En hiver, seul le chef, M. Gilles Garant, assure le service. L'été dernier, à la suite des plaintes de citoyens et d'organismes comme la Fabrique et la Commission scolaire, on a procédé à l'embauche de deux agents pour une période de quelques mois. « La vitesse a diminué, les citoyens ont été capables de dormir en paix et de circuler dans les rues en sécurité. Pour nous, c'est significatif et nous voulons poursuivre dans la même veine. D'autant plus, qu'en période estivale nous connaissons un afflux important de touristes », mentionne le conseiller responsable du service, M. Jean-Louis Simard.

Des élections auront lieu en novembre prochain et il y a fort à parier qu'encore une fois le sort de la sûreté municipale y tiendra une place de choix.

25^e ANNIVERSAIRE

CASSE-NOISETTE

NAULT / TCHAIKOVSKY

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

du 15 au 18 décembre 89

Soirées: 15-16-17 et 18 à 19h30 • Matinées: 16 et 17 à 14h30

Avec les fabuleux décors et costumes de la nouvelle production et l'Orchestre symphonique de Québec dirigé par Rolf Bertsch.

«... dans ce bas de Noël de 500.000 \$ les GBC ont placé un Casse-Noisette tout à fait étonnant.» *Journal de Montréal*
«Deux heures de séduction et de magie.» *La Presse*
«La sensation d'une extase collective.» *Le Devoir*

ALCAN
Alcan est fière de commanditer cette production.

ENFIN À QUÉBEC
LE VRAI
CASSE-NOISETTE

DERNIÈRE
CE SOIR

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TEL.: 643-8131

BILLETS EN VENTE DANS le RESEAU Billetech

DEUX MAGASINS LA RAE BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY COLÈGE GRAND THÉÂTRE PALAIS MONTCALM SALLE ALBERT ROUSSEAU 1017 SUPERMARCHÉS PHOTOGRAPHIQUES PARTICIPANTS PERCEPTION DE FRAIS DE SERVICE EN SUS DU PRIX DU BILLET

Billets: prix réguliers: 36\$, 24\$, 16\$, 10\$
Réduction de 50%: enfants, étudiants et 3e âge
*Place d'adhésif: 100 \$

Desjardins

SSQ



Vente spéciale de chaussures Dack

LA VENTE SPÉCIALE QUE LA PLUPART DES HOMMES ATTENDENT

Économisez jusqu'à 50%

"Depuis 1834, c'est le chausseur des Canadiens les mieux habillés."

PLACE QUÉBEC 5, PLACE QUÉBEC
529-9242

PLACE DE LA CITÉ
LA MERCERIE

Jean Philippe

LUI

Vêtements pour hommes et jeunes gens

Rabais de

40% à 60%

sur presque toute la marchandise en magasin:

PALETOTS • COUPE-VENT
COMPLETS • VESTONS
CHANDAILS • CHEMISES
ENSEMBLES DE SKI • CUIRS

PLACE DE LA CITÉ
1er plancher, 2635, Hochelaga
652-9900

SURPLUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

SPECIAL DES FÊTES

40 Bureaux 30x50 moderne et chère 150 \$ch

75 Chaises de bureau secrétaire 50 \$ch

40 Classeurs lateraux 3 tiroirs 265 \$ch

- TABLES À DESSIN INDUSTRIELLES ET LUMINEUSES
- Filières à plan
- Bureaux • Vestiaires
- Chaises empilables et chaises de secrétaire
- Protège-tapis
- Classeurs
- Étagères en métal • Écrans
- Bibliothèques de tout genre
- Comptoirs • Vestiaires
- Tables de toute sorte

LIEU DE LA VENTE:
550, Marie-de-l'Incarnation 683-5555

Heures d'affaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, samedi de 10h à 16h

Nous vendons aussi des meubles neufs.

VAISSELLE EUROPA À VOLONTÉ AU PRIX RÉGULIER!

Un p'tit cadeau sympa

En cette période de réjouissance, les détaillants Irving vous présentent leurs meilleurs vœux de paix et de bonheur.

En remerciement à votre participation à la promotion Europa, voici un p'tit cadeau sympa. Lors de votre prochaine visite chez nous, procurez-vous autant de pièces du service Europa que vous désirez, au prix régulier. Un plein d'essence ne sera pas requis pour profiter de cette offre. Vous pourrez ainsi compléter votre collection en un clin d'oeil ou l'acquérir au complet d'un seul coup. C'est notre façon de vous remercier de toujours faire confiance à Irving.

Hâtez-vous! La promotion se termine le 31 décembre 1989.

IRVING

La pétrolière sympathique

Importation et trafic de hachisch en Gaspésie

Six autres accusés réclament leur libération provisoire

PERCÉ — Six personnes accusées, ces derniers jours, d'importation illégale et de trafic de huit tonnes de hachisch s'adresseront aujourd'hui à la cour du Québec, division criminelle, pour solliciter leur libération provisoire d'ici la tenue de leur enquête préliminaire et, s'il y a lieu, d'ici la tenue de leur procès.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Ce sont des personnes arrêtées relativement au présumé complot d'importation de cocaïne qui ont levé le voile sur l'existence d'un complot antérieur, remontant à l'an dernier et se rapportant à l'importation illégale de hachisch.

Les quantités de hachisch illégalement importées au pays, transitaient d'un navire ancré au large de Terre-Neuve dans d'autres embarcations qui faisaient ensuite la livraison dans plusieurs petits ports gaspésiens. La saisie de drogues représenterait, en valeur, une dizaine de milliards de dollars, au prix du marché noir. Les accusés sont MM. Normand Mercier, de Grande-Rivière, et

Jean-Yves Métivier, de Pabos, aussi impliqués dans l'affaire de complot pour importation de 15 tonnes de cocaïne, ainsi que MM. Roger Lelièvre et Alain Vallée, de Grande-Rivière. Tous quatre sont actuellement détenus à New-Carlisle, faisant face à des accusations d'importation et de trafic.

Sont également détenus MM. Gaétan Latreille et Denis Després, de Percé, accusés exclusivement de trafic.

Les infractions qu'on leur reproche auraient été commises entre le 1er et le 30 juin 1988.

Les arrestations des derniers jours portent à 19 le nombre de personnes récemment arrêtées par la Sûreté du Québec, en Gaspésie, à Matane et à Montréal relativement aux deux affaires de

conspiration pour importation et trafic de hachisch et de cocaïne au Canada.

Trafic de cocaïne

Rappelons que, samedi avant-midi, le juge Bertrand Gagnon, de la cour du Québec, n'a autorisé la libération provisoire que de six des 15 personnes accusées d'avoir conspiré, entre juillet et décembre 1989, pour importer illégalement 15 tonnes de cocaïne colombienne, une valeur de 15 milliards \$ sur le marché noir. Une septième personne, mère d'un bébé, a bénéficié d'une mise en liberté sous cautionnement, au moment de sa comparution, lundi dernier. L'enquête préliminaire des accusés doit se dérouler le 22 janvier.

D'autres personnes pourraient être éventuellement interceptées relativement à ces saisies de drogues. La Sûreté du Québec recherche notamment un certain Yvon Roy, actuellement introuvable et contre qui un mandat d'arrestation a été émis.

L'enquête se poursuit

Les faits rapportés dans les ordonnances rendues, samedi, dans chaque cas, par le juge Bertrand Gagnon, sont venus confirmer quantité d'informations déjà divulguées par la SQ, au terme de son enquête.

Ainsi, les enquêteurs auraient largement utilisé les techniques

d'écoute électronique et de filature. Les accusés se seraient servis de codes (numéros de billets de hockey, de baseball et de spectacles) pour communiquer entre eux.

Un capitaine gaspésien se serait vu offrir 500 000 \$ pour l'utilisation de son navire aux fins souhaitées. Des montants allant

jusqu'à 100 000 \$ auraient été promis à des auxiliaires et des marins gaspésiens engagés pour participer à cette mission spécifique se sont fait promettre 10 % du profit réalisé.

Ces derniers exigeant des avances, l'armateur les aurait remplacés et c'est à compter de ce moment que l'affaire aurait commencé à s'ébruiter.

L'UQAR invitée à créer une table de concertation sur l'aquiculture

RIMOUSKI — L'Université du Québec à Rimouski a été appelée à créer et à devenir le maître d'oeuvre d'une table de concertation devant regrouper tous les intervenants québécois du domaine de l'aquiculture (élevage d'espèces marines).

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Ce désir a été formulé au récent colloque sur « l'aquiculture et le développement régional » qui a réuni à Rimouski quelque 300 experts en la matière, gestionnaires d'entreprises maritimes, financiers, chercheurs et représentants de l'État.

Alors que de nombreux pays, tels la Scandinavie et la Chine, ont une longue tradition aquicole, au Québec tout est nouveau. Une quarantaine de producteurs de moules et de truites font encore figure de pionniers. Néanmoins, d'aucuns commencent à s'intéresser à l'élevage du saumon, des pétoncles et du homard. Il y a même une pointe d'intérêt du côté de l'élevage de la morue et de la plie avec les travaux réalisés à l'Institut Maurice-Lamontagne.

Au moment même où, à Gaspé,

le ministre québécois Michel Pagé levait le voile sur les politiques québécoises en matière d'aquiculture, les personnes intéressées au secteur tentaient de se donner des outils communs de travail.

Pour la professeure France Guérette, de l'UQAR, elle-même présidente de Baie-des-Chaleurs Aquaculture inc., le nombre des participants accueillis au colloque illustre à lui seul le degré d'intérêt que la question suscite. On attendait 200 participants : on en a reçu 100 de plus.

Le colloque

Le colloque a mis en relief que les pionniers québécois de l'aquiculture éprouvent souvent des difficultés à tous les niveaux. Ils manquent notamment d'encadrement et de collaboration pour supporter les projets de démarrage, pour apporter de l'aide à la gestion et de support scientifique, a commenté Mme Guérette.

Il est certain, affirme-t-elle, que s'ils sont mieux encadrés, leurs projets seront plus rassurants pour les bailleurs de fonds.

Concertation

À l'heure où l'aquiculture s'annonce un axe de développement industriel prometteur et créateur d'emplois, la mise sur pied d'une table de concertation impliquant l'UQAR comme maître d'oeuvre semble nécessaire, ont unanimement reconnu les participants du colloque.

Le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries du Québec, Pêches et Océans Canada, le Conseil d'aquiculture et des pêches du Québec ainsi que tous les organismes intéressés au développement régional devraient y avoir leur place, affirme Mme Guérette.

Présent au colloque, le sous-ministre du MAPAQ, M. Robert Lemieux, a annoncé la création prochaine par le MAPAQ d'une petite équipe de travail spécialement affectée au soutien de l'aquiculture en eau douce et en eau salée.

Déménagement de l'Externat Saint-Jean-Eudes Le Syndicat de l'enseignement du Nord de la capitale se dit outré

Le Syndicat du personnel de l'enseignement du Nord de la capitale se dit outré de voir « les pouvoirs publics cautionner et encourager » le déménagement prochain de l'externat Saint-Jean-Eudes, un établissement scolaire privé, sur le territoire de Charlesbourg.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

« Comme syndicat, on ne peut que dénoncer cette situation et déplorer le silence des commissions scolaires Charlesbourg et des Îlets » qui auraient dû, selon le syndicat, s'opposer à ce déménagement, en faisant la promotion des écoles publiques.

Le président du syndicat, M. Alain Pélessier, a déclaré que la présence de l'externat dans les locaux de l'Institut des sourds, en septembre prochain, va créer une situation de « concurrence déloyale ».

En effet, a-t-il indiqué, l'établissement privé risque de drainer une bonne partie des effectifs scolaires du territoire, dans la mesure où les autres écoles secondaires ne peuvent offrir des services équivalents à ceux de l'Institut, comme notamment une piscine intérieure.

De plus, a-t-il ajouté en substance, l'école privée choisit des élèves alors que le secteur public ne jouit pas de ce privilège. Le danger, dans ce dernier cas, est de voir naître à Charlesbourg deux catégories d'élèves, estime le syndicat dans un document intitulé « On laisse entrer le loup dans la cour » et rendu public à la mi-novembre.

« On espérait que les commissions scolaires allaient faire entendre leur opposition à ce déménagement, mais il semble bien que nos politiciens sont très heureux de voir un établissement privé s'installer sur notre territoire », a souligné M. Pélessier.

Il a enfin déploré que les négociations entourant ce dossier aient été conduites « en catimini ».

« D'autres institutions, telles que l'Hôtel-Dieu de Québec, avaient manifesté de l'intérêt pour l'Institut des sourds, mais le ministère de la Santé et des Services sociaux, dont il dépend, a donné instruction de ne négocier qu'avec l'Externat Saint-Jean-Eudes », a affirmé le dirigeant syndical.

Ouvert tous les soirs jusqu'à "Noël" sauf les samedis soir!

Ho! Ho! Ho!

BURDY ICE
CHANDAIL EN QUATINE

- Choix de couleurs mode

Prix de détail ~~100\$~~
Prix Latulippe ~~89\$~~
SPÉCIAL 69\$

LUNETTE DE SKI
"Antibuée"
CARRERA
Couleurs FLUO
Enfant 16\$
Adulte 27\$
Power 27\$
Ultra Sight 64\$

BAS CHAUFFANTS ÉLECTRIQUES
Lextra Sox 27\$

GANTS DE SKI Auclair
Grand choix de modèles et couleurs
29\$ à 87\$

NOUVELLES MITAINES POLAIRES
Type militaire
Auclair "FLUO"
29\$

SOUS-VÊTEMENTS LIFA
Camisole et caleçon 27\$ chacun

MAGASIN LATULIPPE
637 rue St-Vallier ouest
Québec - 529-0024
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

L'ÉDUCATION, ÇA NE S'IMPROVISE PAS!

Aucun système éducatif au monde ne saurait fonctionner sans personnel de soutien. Secrétaires, concierges, personnel de laboratoires, de bibliothèques, de services de garde... toutes et tous interviennent dans le processus éducatif des jeunes pour assurer des services de qualité. Monsieur Ryan, vous nous appréciez? Écrivez-le dans une convention collective! Un message important du personnel de soutien.

FPS FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (C.E.Q.)

CEQ



Accompagné du Père Noël et de ses pages, ce petit bonhomme tente de décider lequel de ces magnifiques camions il rapportera avec lui à la maison.

Une centaine d'enfants comblés par « Mon oncle d'Amérique »

Quand les portes de Toyville se sont ouvertes, exceptionnellement hier matin, aux Galeries de la Capitale, une centaine d'enfants handicapés et de familles défavorisées se sont précipités à l'intérieur pour y choisir un cadeau à leur goût pour Noël.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Et pour la neuvième année de suite, c'est « Mon oncle d'Amérique » qui payait la facture. Celle de tous les jouets et du lunch offert aux enfants et à leurs parents. « Mon oncle » s'est également occupé de remettre à chacune des familles un panier de provisions bien rempli pour le temps des Fêtes.

À l'intérieur du supermarché de jouets, aucune pagaille, pas de chicane. Il y en a pour tous. Accompagnés des bénévoles, les enfants scrutent les étagères, les yeux ronds comme des pièces de 0,25 \$. Choisir parmi tant de merveilles n'est pas une tâche facile ! Mais certains savent exactement ce sur quoi ils veulent mettre leurs petites pattes. Comme

Jean-François, qui arpeute avec détermination les allées du magasin en quête de « duskusters », alias « gostbusters » !

Marc-André, lui, est un fanatique d'avions. La bénévoles lui souligne gentiment qu'il y a bien d'autres jouets », mais il fait la sourde oreille. Rien ne l'éloignera de cet étalage. Il ne lui reste plus qu'à choisir quel modèle, quelle grosseur, quelle couleur...

« Nous voulons vraiment que les enfants choisissent le cadeau qui leur fera plaisir, explique Claude Pilote, présidente de l'organisation. C'est pourquoi ils sont accompagnés de bénévoles. Pendant ce temps, on « amuse » les parents avec un enchan chinois, durant lequel ils peuvent remporter d'autres jouets. Les enfants s'en tirent très bien sans eux dans le magasin ! »

À l'exception peut-être de Marie-Eve, qui du haut de ses 14 mois, a besoin d'un petit coup de pouce pour arrêter son choix. « Elle n'est pas difficile celle-là ! » lance Pierre, son accompagnateur. « Tout ce qu'elle voit lui plaît. Je lui ai pris une couple de jouets et elle semble s'en accommoder à merveille. »

La gang à « Mon oncle », c'est un petit groupe d'hommes d'affaires et leurs amis qui ont dé-

cidé, il y a neuf ans, de laisser de côté les bouffes du temps des Fêtes à 300 \$, et de consacrer cet argent aux enfants défavorisés.

« Noël, c'est pour les enfants, lance Guy Boutin, fondateur de l'organisme. Ce n'est pas vraiment pour se bourrer la face avec des festins de 100 \$ ou 200 \$ par personne. C'est plus gratifiant de voir ces enfants s'émerveiller devant des cadeaux qu'ils n'auraient probablement jamais pu avoir que de sortir du restaurant le ventre plein.

« Il y a neuf ans, quand quelques-uns de mes copains et moi-même avons pris cette décision, nous ne pensions jamais que l'organisation deviendrait aussi grosse. Mais elle a fait bouler de neige. »

Le petit groupe de « Mon oncle » est vite devenu une énorme famille. Cette année, une centaine de gens d'affaires ont ouvert leurs coffres pour fournir les milliers de dollars nécessaires à l'achat de tous ces cadeaux et des paniers de provisions.

Et on vise encore plus haut pour 90. « Nous avons déjà eu un don de 5000 \$ pour l'an prochain, poursuit Guy Boutin. De plus, pour la première fois, nous mettrons en vente des sérigraphies à 300 \$ l'unité au cours de l'année. Une vente qui devrait bien remplir nos coffres. Nous espérons amasser 30 000 \$, comparativement à 15 000 \$ cette année. Ce qui nous permettrait de choyer encore plus d'enfants.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

PROJET 333
STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
APPEL D'OFFRES AO-52-10
FINITION INTÉRIEURE, ÉCLAIRAGE ET ÉLECTRICITÉ DE SERVICE
STATION EST, LOT 1420C
MODIFICATION

Avis est donné que l'ouverture des soumissions prévue pour le 10 janvier 1990 est reportée au 17 janvier 1990 à 15 h.

Le secrétaire de la CUQ
Denis St-Martin, avocat

Québec, le 18 décembre 1989

Construction de défense Canada **Defence Construction Canada**

SOUMISSIONS - SYSTÈME D'ALARME DU NORD
DOSSIER: VA 959 10 Yellowknife, T.N.-O.
Centre d'Opération Avancée
Préparation du site

DATE LIMITE: le MARDI 6 février 1990
DÉPÔT POUR LES PLANS: 500 \$

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHÉTÉ, pour le projet indiqué ci-dessus, adressées au Secrétaire-trésorier, Construction de Défense Canada, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Aile "A", 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A0K3, seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, le 6 février 1990.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au Service des plans de CDC à Ottawa, à l'adresse mentionnée ci-dessus (téléphone 613-998-9549, télécopieur 613-998-1061, télex 053-3726) sur présentation du dépôt approprié, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Seuls les deux premiers ensembles de plans et devis sont remboursables.

Les plans, devis et documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction suivantes: Vancouver, Edmonton, Calgary, Whitehorse, Yellowknife, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Ottawa, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's. Il est aussi possible de les examiner aux bureaux régionaux de CDC à: Victoria, Winnipeg, Kingston, Montréal et Halifax.

Canada

Société des alcools du Québec

Appel d'offres
PROJET
LOCAL COMMERCIAL
DOSSIER: L8927-577

AVIS DE CORRECTION

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à: **DOLBEAU**

sur le boulevard Wallberg, entre la 5^e Avenue et la 8^e Avenue ou sur la rue des Erables entre la 6^e Avenue et la 7^e Avenue ou sur la 8^e Avenue entre la voie ferrée et le pont, sur la 5^e Avenue ou sur la 6^e Avenue entre les rues des Pins et des Erables, préférablement sur le boulevard Wallberg entre la 5^e Avenue et la 7^e Avenue ou sur la 6^e Avenue entre les rues des Pins et des Erables.

La superficie du local devrait être d'environ 172 mètres carrés (1851 pieds carrés) préférablement sur un seul niveau et dont 67 pour cent serait aménagé en aire de vente.

Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule "clés en main" et devront être livrés entre le 1^{er} octobre 1990 et le 31 octobre 1990.

Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard le 2 février 1990 à 10 h.

Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non-remboursable) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au 905, avenue de Lorimier à Montréal. Un exemplaire peut être consulté à cette adresse.

Pour obtenir le document en question par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler au (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Noël au COFI

Les enfants des différentes communautés ethniques de la région ont eu droit à leur moment privilégié avec le Père Noël, hier. C'était jour de fête, au Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI), où une centaine de familles sont allées célébrer à leur manière cette fête de Noël. Chaque année, la période des Fêtes donne lieu à des célébrations originales de la part des membres et bénéficiaires du COFI. Costumes pittoresques, repas exotiques, activités culturelles, tout contribue à faire revivre à ces Néo-Québécois les coutumes de leur pays d'origine.

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DU SYSTÈME DE VENTILATION À L'ATELIER DE SOUDURE ET DE PEINTURE ET PROLONGEMENT DU PONT ROULANT À L'ÉDIFICE DE LESTRES

Des soumissions sont demandées concernant la réfection du système de ventilation à l'atelier de soudure et de peinture ainsi que le prolongement du pont roulant à l'édifice de Lestres, projets 52493 et 52494, règlement 3011.

Les formules de soumission, plans et devis sont disponibles à la division Gestion et contrôle des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy G1V4E1, tél. 654-4597, moyennant un dépôt de 75 \$ NON REMBOURSABLE.

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet pourront le faire en composant les numéros de téléphone suivants: 654-4654 et 654-4649.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15 h 30, le lundi 15 janvier 1990.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16 heures le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

Sainte-Foy, le 13 décembre 1989

VILLE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projet Alfred Bédard Inc.", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au mardi 6 février 1990 à 14 h 15, heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en l'exécution de travaux de construction de réseaux d'aqueduc et d'épouls, de structure de rues, de pavage et d'éclairage de rues sur environ quatre cent dix (410) mètres linéaires.

Une garantie de soumission au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires aux bureaux de SOGECO Inc., ingénieurs-conseils, 132, rue St-Pierre, bureau 510, Québec (Québec) G1K 4A7 - Tél.: 692-1063. Un dépôt de vingt-cinq dollars (25 \$) est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt est remboursable à ceux qui ont présenté une soumission conforme et qui retournent les documents complets en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement ouvert entre 8 h 30 et 16 h 15. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 7 décembre 1989

SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: OFFRE POUR LA FOURNITURE DE

— DOUZE AUTOS-PATROUILLE

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, bureau 216, Québec, seront reçues jusqu'à LUNDI 8 JANVIER 1990, à 14 h 15, heure normale de l'Est.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est ouvert de 8 h 30 à 16 h 45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des équipements motorisés, ATELIER MUNICIPAL, 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC, au numéro de téléphone suivant: 691-6454.

Le Greffier de la Ville
Pierre Angers, avocat

Québec, le 12 décembre 1989

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CAS.93134.F
pour 14 h heure locale
le mardi 9 janvier 1990

IMPRESSION DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
NIL

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements:
(514) 269-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Jean-Yves Bureau ing.

avis public

Gouvernement du Québec

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Avis est, par les présentes, donné que, par résolution du 5 décembre 1989, adoptée en conformité des dispositions de l'article 57 de la Loi sur la Commission municipale (Lois refondues du Québec, chapitre C-35), La Commission municipale du Québec a décidé de ne plus considérer la ville de Westmount en défaut et de mettre ainsi fin à l'exercice de son contrôle à l'égard de cette ville, et ce, à compter du 5 décembre 1989, à midi.

La secrétaire de la Commission,
Caroline Pouliot, notaire

Québec

VILLE DE BEAUPRÉ

VILLE DE BEAUPRÉ
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE MONTMORENCY

AVIS PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné:

QUE: Le Conseil municipal de la Ville de Beaupré a adopté lors de sa séance régulière tenue le 4 décembre et ajournée au 11 décembre 1989, le règlement no 761 "Règlement pourvoquant à l'attribution du budget 1990".

Les intéressés sont priés d'agir en conséquence.

DONNÉ À BEAUPRÉ CE 14 DÉCEMBRE 1989

Jean-Paul Paré, o.m.a.
Secrétaire-trésorier

Les Québécois de Floride veulent une délégation du Québec offrant des services para-consulaires

WASHINGTON — Les résidents québécois de la Floride veulent que le gouvernement du Québec ouvre une délégation dans cet État du Sud pour offrir des services para-consulaires.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Pilotée par la nouvelle Association canado-américaine (ACA), une pétition circule déjà depuis deux semaines sur la côte est de la Floride, où se concentre la majorité des résidents francophones, qui veulent qu'un bureau du gouvernement québécois les aide pour toutes questions comme l'assurance-maladie, les investissements, les impôts, les services en

français disponibles en Floride, etc...

C'est d'ailleurs dans cette partie de l'État qu'est attendue d'ici la fin de l'hiver la grande majorité des 700 000 Québécois qui y passeront quelques jours d'ici mai.

De plus, une autre pétition circule sur la côte ouest de la Floride, s'adressant en particulier aux Canadiens anglais pour l'ouverture d'un consulat.

Les organisateurs de la pétition se donnent jusqu'à la fin des va-

cances hivernales pour recueillir des noms. On espère qu'ils se compteront par dizaines de milliers. Par la suite, la pétition sera acheminée au ministère des Affaires internationales à Québec et au ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

Au Québec, c'est le député de Masson à l'Assemblée nationale, M. Yves Blais, qui se fait le parrain de la demande. Joint par la Presse Canadienne à son bureau de Québec, M. Blais croit utile l'ouverture d'une délégation puisque, mentionne-t-il, c'est en Floride qu'on retrouve, et de loin, la plus importante communauté québécoise aux États-Unis. Le Québec possède déjà six délégations en terre américaine, mais la plus rapprochée de la Floride se trouve à Atlanta, en Georgie, à plus de 400 kilomètres.

Il y voit cependant d'autres avantages. Économiques ceux-là.

« Si les gens de la Floride peuvent nous vendre leur soleil, on peut peut-être facilement leur vendre notre neige. La Floride, qu'on le veuille ou non, est notre principale destination hivernale, deux fois plus que le Mexique avec 450 000 Québécois en hiver. » Le ministre floridien du Tourisme évalue à plus d'un milliard de dollars les retombées économiques laissées dans cet État par les seuls estivaux du Québec.

Par ailleurs, au ministère des Affaires internationales à Québec, un porte-parole, M. Bernard Motulsky, s'est montré réservé devant cette perspective. Il rappelle que l'ouverture d'une délégation ou d'un bureau à l'étranger est normalement motivé pour des raisons commerciales. « Ce ne sont pas des consulats, on n'offre pas de services consulaires », a-t-il indiqué dans une interview téléphonique de Québec.



Les plages de Floride attirent 700 000 Québécois chaque hiver.

Elkas invite les corps publics à financer la construction des routes

Le nouveau ministre des Transports du Québec, M. Sam Elkas, veut mettre les municipalités et les divers corps publics à contribution pour financer la construction de nouvelles routes.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

« Le gouvernement n'a pas les moyens de livrer la marchandise sauf pour ce qui est de l'entretien des routes existantes, dit-il en entrevue à la Presse Canadienne. Je cherche de nouvelles méthodes de financement : pour tout nouveau développement, je songe à demander à un tiers de financer. »

Ce tiers pourrait être une municipalité ou tout organisme public capable de réaliser des emprunts importants que garantirait le gouvernement en payant les intérêts sur le capital, a expliqué le ministre.

En particulier, l'ancien maire de Kirkland, qui cumule la fonction de ministre de la Sécurité publique (police), pense aux tronçons de route qu'a promis de construire le gouvernement dans la région de Montréal au coût de 1,6 milliard \$.

« On a pris des engagements envers Montréal, dit-il. Mais l'argent je ne l'ai pas. »

M. Elkas ne renonce pas non plus à l'idée de puiser dans la réserve de la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ), qui dépasse les 2,6 milliards \$, pour financer certains projets de réfection qui ont un rapport avec la sécurité routière. Cette réserve est constituée des cotisations et des droits d'immatriculation des automobilistes et des revenus de placements de la régie.

Vivre en banlieue

Le plan de transport de la ré-

gion montréalaise préoccupe au plus haut point le ministre qui fut pendant 11 ans à la Communauté urbaine de Montréal. S'il semble ouvert à en modifier le contenu, ce sera sans doute pour des raisons d'argent. Il donnera en tout cas priorité à ce qui est prévu pour le transport en commun (dont le prolongement du métro à Laval), a-t-il assuré.

Au moment où son prédécesseur Marc-Yvan Côté avait rendu public ce plan de transport, Sam Elkas était membre du comité exécutif de la CUM qui avait décrié le projet alléguant qu'il allait favoriser l'étalement de la population à l'extérieur de l'île de Montréal.

« Je n'ai pas toujours partagé l'approche de la CUM », lance l'ex-maire qui croit qu'on ne peut pas freiner ce désir qu'ont les gens d'aller vivre en banlieue.

La recherche d'une « qualité de vie » prime, selon le ministre, sur les arguments de ceux qui disent que l'étalement urbain favorise l'usage de l'automobile et de ce fait augmente le niveau de pollution. M. Elkas croit qu'on peut compenser les effets de l'auto sur l'environnement avec un bon système de transport en commun.

Or, de 1982 à 1987, selon la CUM, pendant que la population de l'île de Montréal diminuait au profit des banlieues, le nombre de déplacements en autobus et en métro sur l'île a chuté de 5 % alors que ceux en automobile ont augmenté de 6 %. Le nombre de ménages possédant deux voitures augmentait pour sa part de 39 %.

En Bref

■ Stationnement interdit

Les automobilistes devront être attentifs aux règlements du stationnement à Québec et Sainte-Foy et éviter de garer leur voiture dans les rues enneigées. À Québec, dans les secteurs où les feux clignotent, les contrevenants devront payer une amende de 75 \$. Si en plus, leur véhicule doit être remorqué, des frais de 25 \$ viennent s'ajouter. Pour savoir où votre véhicule a été remorqué, communiquez au numéro 691-7128. Dans les secteurs où le stationnement est interdit en tout temps entre le 15 novembre et le 31 mars, l'amende pour les contrevenants est fixée à 25 \$. Ces secteurs se reconnaissent au fait qu'aucun feu clignotant n'y est installé. À Sainte-Foy, l'interdiction de stationner dans les rues prévaut jusqu'à ce que les souffleurs aient complété leur travail dans votre rue. Le travail devrait être complètement achevé demain, 17 h.

Noël est le lundi 25 décembre.

Illuminez les Fêtes.

Offrez un magnifique bouquet souvenir de Teleflora: des fleurs et du pin odorant dans un cadeau en laiton massif, que l'on gardera précieusement et utilisera des années durant. Pour en envoyer un presque partout, appelez-nous ou passez à notre magasin aujourd'hui même.

* Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les magasins.



QUEBEC

Bardou Fleuriste Inc.
1864, chemin Saint-Louis
527-2579

Madame S. Lahaye Lise
1027, 3e Avenue
524-4613

SAINTE-FOY

AUX 4-SAISONS FLEURISTE
2750, chemin Sainte-Foy
653-8711

Vos cadeaux au prix de gros!

(DU 18 AU 23 DÉCEMBRE OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS)

Des articles qui intéresseront particulièrement les SKIEURS, CAMPEURS, CYCLISTES et RANDONNEURS

UNE VRAIE VENTE, PAS D'ATTRAPE-NIGAUDS OU DE MARCHANDISES DÉSUËTES!

Quelques exemples:

☞ Pull polaire **BIRDY ICE**
rég. 100 \$ / spécial 39 \$!

☞ Parka de ski en **GORE TEX SKYR GTX** (sierra design)
rég. 266 \$ / spécial 149 \$!

☞ Vélo de course **POLYQUIN / SHIMANO 105**
rég. 629 \$ / spécial 389 \$!

☞ Tente 3 personnes isodome **EUREKA OUTPOST**
rég. 299 \$ / spécial 189 \$!

☞ Sac à dos d'expédition **CAMP TRAIL REVOL. 7**
rég. 240 \$ / spécial 149 \$!

☞ Porte-skis complet pour automobile **THULE**
rég. 50 \$ / spécial 23 \$!

☞ Sac de couchage 4-saisons **THE NORTH FACE**
rég. 275 \$ / spécial 169 \$!

☞ Tuque en **POLARPLUS CHLOROPHYLLE**
rég. 20 \$ / spécial 8 \$!

Choisissez et venez!

CETTE LISTE N'EST PAS COMPLÈTE!

ARTICLES	\$ RÉG.	\$ SPEC.	\$ RÉG.	\$ SPEC.
VÊTEMENTS				
pull polaire SIERRA DESIGN Spark	100\$	49\$		
pull polaire SIERRA DESIGN PPL	85\$	44\$		
magnifique pull gros coton WOOLRICH	120\$	66\$		
parka BANFF Lancaster	260\$	129\$		
parka de ville CHLOROPHYLLE Classic	340\$	159\$		
retro-pile PATAGONIA	200\$	98\$		
parka chasse PATAGONIA Woodland	300\$	149\$		
parka de ski pour dame SKYR	240\$	129\$		
parka de ville AUDVIK	170\$	88\$		
BOTTES DE MARCHÉ				
MERRELL Venture	150\$	99\$		
RAICHLÉ Jura	175\$	98\$		
lot de vêtements LOUIS GARNEAU		Venez voir!		
LUNETTES DE SKI				
CARRERA GT	30\$	19\$		
CARRERA Heliski	80\$	48\$		
LUNETTE SOLAIRE				
AME SHADES, mieux que OAKLEY Blade	65\$	36\$		
SACS À DOS				
sac d'un jour HIGH SIERRA	20\$	12\$		
sac d'expédition HIGH SIERRA HS-34	140\$	76\$		
SACS DE COUCHAGE				
3-saisons POLYQUIN	200\$	119\$		
4-saisons THE NORTH FACE Big Foot	275\$	169\$		
4-saisons THE NORTH FACE Snow Shoe	275\$	169\$		
expédition polaire CHLOROPHYLLE Orca	355\$	199\$		
THULE, support pour auto				
barres complètes # 1050 (gouttière)	95\$	53\$		
boîte de transport		Venez voir!		
CYCLISME				
vélos de montagne enfants 16" et 20"		Venez voir!		
casques adultes OGG Falcon	75\$	38\$		
casques enfants OGG	50\$	28\$		
casques enfants OGG	190\$	88\$		
pédales SHIMANO Ultegra fix. LOOK	100\$	49\$		
pédales MKS Mapstage fix sans cale		Venez voir!		
lot de chaussures de course DIADORA	30\$	18\$		
sac au guidon OUTBOND				

POLYQUIN

sportif inc

tél: 653-VÉLO
3005 chemin Ste-Foy, Ste-Foy

Martine et ses enfants ont perçu le vrai sens de Noël

« Les deux enfants que vous voyez là savent maintenant quel est le vrai sens de Noël. Ils l'ont découvert ici aujourd'hui... et leur mère aussi. »

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Emue, Martine tourne son regard vers ses deux gamins de quatre et six ans. Les yeux pétillants, ces derniers lui répondent avec un large sourire. Leur plus beau cadeau de Noël vient de leur être présenté par Magasin Partage : un garde-manger bien rempli pour le temps des Fêtes. Un cadeau que, malgré tous ses efforts, leur mère aurait eu peine à leur offrir.

Pourtant, cette petite famille de Sainte-Foy n'aurait jamais cru, il y a un an, qu'elle viendrait un jour faire son épicerie dans le sous-sol de l'église Sainte-Monique des Saules, à Québec.

« Nous n'avons jamais roulé dans l'argent mais on s'en tirait bien, poursuit Martine. Mais il y a huit mois, j'ai perdu mon boulot. Les fins de mois sont devenues un peu trop serrées. Puis je me suis mise à boire un peu. C'est réglé maintenant, mais ça m'a coûté un bras pendant un p'tit bout de temps. »

« Pour Noël, cette année, les choses paraissent assez sombres. Jusqu'à ce que Magasin Partage entre dans le décor. Ça fait chaud au cœur de voir tant de générosité. Les bénévoles qui travaillent ici sont aimables. On sent que tout ce qu'ils font et disent vient du fond du cœur. Personne n'a de préjugés. Probablement parce qu'ils savent que personne n'est à l'abri de ça. Le malheur peut frapper à tout moment. »

« Ici, nous sommes tous égaux et nous nous aidons. C'est ça, je crois, le vrai sens de Noël. »

Et dans le sous-sol de l'église, cet esprit de Noël est partagé par tout un chacun. Tous ces bénévoles qui ont travaillé sans répit pour monter ces beaux étalages. Une expérience qu'ils répéteront avec autant d'enthousiasme l'année prochaine.

Cheveux sel et poivre, teint foncé, chandail bleu clair, Jean-Pierre est heureux comme un poisson dans l'eau parmi tous ces démunis pour qui il se dévoue corps et âme. « C'est du gros ouvrage mais rien n'est forçant

quand on le fait pour aider quelqu'un ! »

Jean-Pierre et ses compagnons ne sont pas sans savoir que la pauvreté, la vraie, demeure invisible. « On ne croise pas les pires ici. Il y a bien des gens qui aimeraient mieux crever de faim que de venir faire leur épicerie ici. L'orgueil, vous savez... »

La vue d'un tel mouvement de solidarité en ébranle plus d'un. Comme Yvon qui, les tremolos dans la voix, témoigne de son émerveillement.

« C'est extraordinaire ce qu'on voit comme partage ici. Les gens découvrent que le vrai bonheur est dans le don de soi. »

Mais malgré la pauvreté qui l'afflige et la kyrielle de problèmes en décollant, Yvon avoue qu'il y en a des plus malheureux que lui.

« On est chanceux quand on regarde ce qui se passe au Salvador et dans d'autres pays. Ils sont bien plus mal en point que nous. Il faut savoir apprécier ce qu'on a. »



Surprise au Noël du bonheur !

Le radio-téléthon Noël du bonheur, animé depuis 12 ans par Michel Louvain, a amassé, hier, 528 168 \$ pour la cause des personnes âgées vivant en foyer d'accueil. Ce succès, bien qu'espéré par les organisateurs, s'est avéré une surprise. « Nous ne nous étions pas fixé d'objectif précis car nous n'étions pas certains de la réponse du public à la nouvelle formule », explique Clarence Kenny, organisateur de ce téléthon. Car pour la première fois cette année, les différents artistes invités de ce radio-téléthon se produisaient dans les studios de Télé Capitale plutôt qu'aux Galeries de la Capitale. Mais malgré ce changement, le public a répondu en aussi grand nombre, ce qui a permis d'amasser un montant supérieur à celui de 508 000 \$ récolté en 88.

Le procès de Small reprend aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Le procès de trois individus impliqués dans la fuite du dernier budget fédéral reprend aujourd'hui à Ottawa avec de nouvelles complications de procédés dans ce dossier déjà fort complexe.

M. Murray Segal, adjoint au procureur de la Couronne du district de Toronto, a été désigné pour diriger la preuve de la poursuite.

Un des trois avocats de la défense, Me Leonard Shore, a avoué qu'il ne savait plus à quoi s'attendre dans cette affaire.

Selon les avocats du journaliste Doug Small et des deux autres individus, la poursuite doit tomber puisque les accusations ont été portées pour des motifs erronés.

Le débat sur cette requête devrait durer toute la semaine.

Le sergent Richard Jordan, un agent de la Gendarmerie Royale du Canada qui avait initialement été chargé de l'enquête, a refusé de signer les actes d'accusation. Il a prétendu avoir subi des pressions politiques de la part du numéro deux de la GRC, Harry Jensen, et de Doug Rutherford, haut-fonctionnaire au ministère de la Justice.

Selon Richard Jordan, M. Jensen voulait que Doug Small soit accusé afin de donner une bonne leçon aux journalistes.

Il a ajouté que le raisonnement juridique de M. Rutherford dans cette affaire était plutôt bizarre.

Le sergent Jordan prétend qu'on lui a retiré le dossier après qu'il ait refusé de porter les accusations. Son supérieur immédiat ayant lui aussi refusé de signer l'acte d'accusation, c'est un officier supérieur qui l'a finalement fait.

Le 26 avril, au réseau Global News, le journaliste Doug Small a lu des extraits d'une brochure résumant le budget fédéral. Le ministre des Finances Michael Wilson avait été forcé de présenter son budget en catastrophe, une journée avant le temps.

LES DERNIERS-NÉS D'UNE GRANDE FAMILLE



Les nouveaux télécopieurs ImageFax™ derniers-nés de la grande famille de Bell Canada profitent de la réputation solide de Bell au niveau de la fiabilité et du service.

De leur côté, les entreprises qui se procurent un télécopieur ImageFax profitent de l'expérience et de la compétence des conseillers de Bell, et bénéficient en tout temps d'un service hors pair. Et afin de les assurer d'une plus grande tranquillité d'esprit, les utilisateurs sont même reliés par téléphone à un centre de diagnostic. On peut ainsi au moyen d'un simple appel téléphonique identifier l'origine de tout problème, qu'il provienne de l'appareil lui-même ou de la ligne de transmission, et intervenir rapidement.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax EX et LX sont compacts et simples à utiliser.

Le modèle LX est pourvu d'une mémoire de 6 pages et d'une capacité d'alimentation de 30 pages, alors que le modèle EX, auquel on a intégré un répondeur, est doté d'une capacité d'alimentation de 10 pages.

Ces télécopieurs sont offerts à prix concurrentiels et il est possible à ceux qui ne désirent pas en faire l'achat direct de profiter d'une location avec option d'achat, selon les modalités du Contrat à tarifs fixes de Bell.

Pour en savoir plus long, composez sans frais le 1 800 363-2980.

L'efficacité
passe par Bell™

Bell